Les Coteaux

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la greffière-trésorière et directrice générale de la municipalité, que le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme présentée ci-après, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 18 décembre 2023 à 19h30 à l'Hôtel de Ville au 65, route 338, Les Coteaux.

Demande de dérogation mineure numéro DM-280 :

- Adresse : 17, rue Lefebvre
- Lot 1 687 996 du cadastre du Québec

Nature et effets :

Permettre une marge avant du côté de la rue Bray de 1 mètre plutôt que 6 mètres comme prévu à la grille H-2 109, annexe 1 du règlement de zonage 19.

Toute personne intéressée pourra, lors de cette séance, se faire entendre relativement à cette demande.

DONNÉ aux Coteaux, ce 28 novembre, deux mille vingt-trois.

Pamela Nantel
Signé le 2023-11-28 15:33:53 EST

Pamela Nantel,
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité des Coteaux
65, route 338, Les Coteaux,
(Québec) J7X 1A2

T. 450 267-3531 | F. 450 267-3532
reception@les-coteaux.qc.ca
www.les-coteaux.qc.ca